

Composition d'instance

Comité social d'administration et Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail

Le président,

Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles L251-1 et suivants ;

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L951-1-1 et R951-5-2 ;

Vu le décret n°2020-1427 du 20 novembre 2020 relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud ;

Vu la délibération n°2022-022 du conseil d'administration du 24 mai 2022 portant création du comité social d'administration et de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail de l'UBS et fixation des parts respectives de femmes et d'hommes ;

Vu les résultats des élections professionnelles organisées du 1^{er} au 8 décembre 2022 ;

Arrête

Article 1. La composition du Comité social d'administration figure en annexe 1 du présent arrêté.

La composition de la Formation spécialisée en matière de santé, sécurité et de conditions de travail figure en annexe 2 du présent arrêté.

Article 2. L'arrêté n°2025-224 est abrogé.

Article 3. Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.

Article 4. Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

David MENIER



Annexe 1 : Composition du Comité social d'administration

Représentants de l'administration

Président de l'UBS ou son représentant ou sa représentante
Directrice des ressources humaines ou son représentant ou sa représentante

Représentants du personnel

FO ESR 56 : L'avenir n'est pas écrit

Titulaires

Nancy PILLER
Fabien COLEU
François PERON

Suppléants

Bernard LASSEURRE
Christel MARTY
Alexandre BANDURA

UNSA-Éducation

Titulaires

Philippe LE MÉE
Olivier POURQUIER
Gilles RENAULT
Sylvie GUHENEUF

En cours de désignation

Suppléants

Sylvia-Maria BARBOSA
Christophe CERINO
Karen LE DESSERT
Josiane LE GAL
Pierre SAULEAU

Annexe 2 : Composition de la Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail

Représentants de l'administration

Président de l'UBS ou son représentant ou sa représentante
Directrice des ressources humaines ou son représentant ou sa représentante

Représentants du personnel

FO ESR 56 : L'avenir n'est pas écrit

Titulaires

Nancy PILLER
Bernard LASSERRE
Christel MARTY

Suppléants

Alexandre BANDURA
François PERON
Philippe DOUZENEL

UNSA-Éducation

Titulaires

Gilles RENAULT
Philippe LE MÉE
Olivier POURQUIER
En cours de désignation
En cours de désignation

Suppléants

Bénédicte BALCON
Christophe CERINO
Pierre SAULEAU
Siège vacant
Siège vacant

Représentants des usagers, pour la formation élargie

Union pirate

Titulaire

Julien SAVARY

Suppléant

Siège vacant

UNI

Titulaire

Siège vacant

Suppléant

Siège vacant

